

mariages dont la plupart auraient été contractés entre 1911 et 1931. Ainsi, on peut dire que les taux de mariage de 1930-32 représentent un niveau plus bas de nuptialité que celui qui existait, dans l'ensemble, entre 1911 et 1931. Si les taux de nuptialité de 1930-32 devaient se maintenir et s'il ne devait se produire aucun changement dans la fécondité ou la mortalité, les proportions de population mariée réelle seraient celles découlant des taux de nuptialité de 1930-32, et les taux bruts de reproduction dans le mariage coïncideraient avec les taux bruts de reproduction tels qu'ordinairement calculés. La différence entre les deux taux donne la mesure de l'influence des changements courants dans la nuptialité sur le taux brut de reproduction, laquelle influence finirait par disparaître dans une population stable. L'effet de la stabilisation de la nuptialité de 1931 serait donc d'abaisser les taux brut et net de reproduction dans des proportions variant de 16 p.c. dans le Québec et 14 p.c. en Colombie Britannique à 4 p.c. en Nouvelle-Ecosse et 2 p.c. en Ontario. Dans ce tableau, les provinces sont disposées dans l'ordre de leurs taux nets de reproduction dans le mariage. La différence la plus significative entre cet ordre et celui du taux net véritable de reproduction se produit dans le Québec, où ce taux tombe de deuxième en cinquième places lorsqu'il est tenu compte de la nuptialité. La différence entre le taux net de reproduction du Québec et celui du Canada en général est abaissée d'un excédent de 15 p.c. à 7 p.c. Depuis 1933, le taux brut de la nuptialité est à la hausse et absorbe les déficiences causées par les années de dépression, tandis que les mariages de guerre signifient, temporairement du moins, un retour aux hautes fréquences de mariage des débuts du siècle.

Si nous prenons la dernière colonne du tableau VIII, laquelle donne les taux de reproduction des femmes mariées, nous voyons que les deux taux les plus élevés de fécondité légitime se rencontrent dans le Québec et le Nouveau-Brunswick respectivement. Dans ces deux provinces, d'après les statistiques vitales de 1930-32, la famille moyenne par femme mariée est de plus 4 enfants dont environ  $3\frac{1}{2}$  vivront jusqu'à maturité. La fécondité des femmes mariées est plus élevée en Nouvelle-Ecosse et dans l'Île du Prince-Edouard que dans la Saskatchewan et l'Alberta, bien que les taux bruts de reproduction totale dans le mariage de ces provinces soient à peu près les mêmes. En outre, la fécondité des femmes mariées évolue parallèlement à la fécondité totale. Les taux nets de reproduction des femmes mariées dans les différentes provinces suivent le même ordre, mais en raison de mortalités différentes (qui sont plus favorables dans les Provinces des Prairies durant la période de fécondité) il y a très peu de différence entre la fécondité nette légitime des Provinces des Prairies et celle des Provinces Maritimes. Il est intéressant de noter que, même si toutes les femmes de la Colombie Britannique se mariaient, le nombre d'enfants nés, aux présents taux de fécondité et de mortalité, serait encore inférieur au nombre nécessaire au remplacement.

Il reste d'une part l'Alberta et la Saskatchewan et d'autre part l'Île du Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse. Les différences entre ces provinces ne sont pas grandes et les cinq indices donnés montrent cinq ordres différents. En ce qui concerne la fécondité des femmes mariées, les taux brut et net révèlent qu'elle est plus élevée dans les Provinces Maritimes, la Nouvelle-Ecosse se classant première et l'Alberta, dernière. Les différences sont cependant beaucoup plus petites si l'on tient compte de la mortalité. L'ordre s'avère le même dans le nombre d'enfants nés par année de mariage.

(4) **Différences raciales rurales-urbaines dans la nuptialité et la fécondité.**—Le tableau IX donne les pourcentages corrigés d'hommes et de femmes mariés pour les différentes origines raciales. Les variations entre sexes sont dues: